



Comité de Direction du 27 mai 2019

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick,

Assistent : BILLOUD Jean Louis, CHATEL Régis, CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF), TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, LACQUES Maurice, MAIRE Jacques, PELLET François, POULARD Christine, STRIPPOLI Guillaume.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction

Présente ses condoléances à :

- la famille de Monsieur SADOT affectée par le décès de Jean Baptiste, membre d'honneur du comité de direction du district
- la famille de Monsieur Michel FEYEU, touchée par le décès d'un proche.
- Monsieur David BASSINET, président du club de St Martin MCV, et à sa famille suite au décès de son fils Baptiste, jeune arbitre.

Remercie :

- Monsieur Georges LUCET qui a décidé de quitter sa fonction au comité de direction du district tout en maintenant ses missions dans les commissions où il collabore.
- Les clubs de d'Arbent, Ambronay, Guéreins, Montmerle, St Martin du Mont, Dombes Bresse, FC Bressans, Attignat, Bas Bugey Rhône pour leur aide au club de Priay lorsque ses locaux ont été détruits par un incendie.
- La société Europe Garage pour la réception dans ses locaux lors du tirage des coupes de l'Ain.
- Les arbitres qui ont officié durant le championnat de France des pompiers les 17 et 18 mai à Bourg en Bresse.

Félicite :

- Monsieur Cédric NEMERY qui a été retenu pour arbitrer la 1^{ère} Champions League en Foot Amputés en Géorgie les 25 et 26 mai 2019.
- L'équipe de Misérieux-Trévoux qui atteint la finale de la coupe LAuRAFoot seniors masculins.

Informe :

- Des résultats des équipes du FBBP01 Filles et d'Ain Sud Foot Garçons qui terminent aux quatorzièmes places lors des finales régionales du festival U13 à Feurs.
- De l'opération « Mesdames, franchissez la barrière » sur laquelle le jury de la FFF a nommé le district de l'Ain comme lauréat parmi 82 dossiers présentés au niveau national et qui se voit offrir 38 places pour un match de 8^{ème} de finale le samedi 22 juin 2019 à 17 H 30 à Grenoble.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 23 avril 2019](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Bilan et comparatif des licences

LICENCES DU DISTRICT DE L'AIN

Les demandes de licences sont arrêtées définitivement au 30 avril de la saison en cours

	Saison 2018/2019 arrêté au 01/05/19	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16	Saison 2014/2015 arrêté au 01/05/15	Saison 2013/2014 arrêté au 01/05/14	Saison 2012/2013 arrêté au 01/05/13	Saison 2011/2012 arrêté au 01/05/12	Saison 2010/2011 arrêté au 01/05/11
Libre / Senior	5128	5392	5281	5482	5571	5369	5483	5534	5629
Libre / U19 - U18	836	793	792	742	791	837	881	795	880
Libre / U17 - U16	971	1023	1070	1025	1034	935	1003	979	1073
Libre / U15 - U14	1405	1405	1343	1327	1341	1218	1207	1245	1301
Libre / U13 - U12	1887	1808	1652	1567	1569	1415	1553	1483	1542
Libre / Football d'animation	5662	5045	5241	4785	4963	4482	4513	4304	4268
	15889	15466	15379	14928	15269	14256	14640	14340	14693
Libre / Senior F	420	359	310	320	276	254	206	196	166
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	216	199	174	143	112	98	95	86	65
Libre / U15 F - U14 F	162	161	201	184	142	98	70	70	43
Libre / U13 F - U12 F	164	167	163	117	130	106	83	70	44
Libre / Football d'animation F	480	316	331	279	250	209	193	137	126
	1442	1202	1179	1043	910	765	647	559	444
Futsal / Senior	65	58	36	59	79	46	44	19	17
Futsal / U18 19	4	6	8	5	2	3	2	0	0
Futsal / U16 - 17	0	2	11	13	0	0	0	0	0
Foot Loisir / Foot loisir	134	123	135	85	122	104	94	59	55
Total joueurs/joueuses	17534	16857	16748	16133	16382	15174	15427	14977	15209
Dirigeant	2132	2094	2010	1914	1783	1611	1578	1388	1391
Dirigeante	362	318	313	309	275	231	223	200	184
Ayant Droit	77	69	81	82	85	178	190	95	108
	2571	2481	2404	2305	2143	2020	1991	1683	1683
Moniteur/Technique régionale	73	51	54	46	41	35	37	30	33
Entraîneur/Technique nationale	11	13	5	4	5	9	8	9	8
Educateur Fédéral	109	112	121	122	120	131	146	143	153
	193	176	180	172	166	175	191	182	194
Arbitre	200	220	220	236	226	210	216	226	226
Total non joueurs	2964	2877	2804	2713	2535	2405	2398	2091	2103
Total licenciés	20498	19734	19552	18846	18917	17579	17825	17067	17312
Comparatif saison précédente	764	182	706	-71	1338	-246	758	-245	
	3,87%	0,93%	3,74%	-0,38%	7,61%	-1,39%	4,44%	-1,42%	

Bilan et comparatif des renouvellements de licences

Suivi du renouvellement des licences arrêté au 30 avril

	Saison 2018/2019 arrêté au 01/05/19	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16	Saison 2014/2015 arrêté au 01/05/15	Saison 2013/2014 arrêté au 01/05/14	Saison 2012/2013 arrêté au 01/05/13	Saison 2011/2012 arrêté au 01/05/12
Libre / Senior	67,5%	66,9%	68,6%	68,5%	65,5%	68,1%	68,6%	68,0%
Libre / U19 - U18	66,3%	61,7%	62,3%	64,8%	68,0%	66,9%	65,2%	67,6%
Libre / U17 - U16	73,6%	72,5%	67,9%	69,8%	64,3%	68,7%	72,1%	74,9%
Libre / U15 - U14	72,8%	67,8%	71,4%	70,0%	68,3%	69,2%	70,1%	70,1%
Libre / U13 - U12	72,7%	72,4%	75,3%	76,1%	74,1%	76,8%	74,1%	74,9%
Libre / Football d'animation	52,1%	58,3%	53,0%	58,4%	51,9%	56,9%	52,2%	54,3%
Libre / Senior F	55,4%	62,8%	58,7%	55,3%	60,5%	48,8%	48,0%	57,1%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	65,7%	70,3%	58,0%	53,8%	57,1%	52,0%	41,0%	52,3%
Libre / U15 F - U14 F	60,4%	59,7%	54,7%	48,9%	43,6%	45,9%	47,1%	31,4%
Libre / U13 F - U12 F	58,5%	63,4%	38,6%	44,4%	52,3%	36,7%	43,3%	55,7%
Libre / Football d'animation F	31,2%	43,7%	32,3%	34,7%	33,2%	33,4%	31,0%	35,3%
Dirigeant	68,7%	69,8%	69,5%	69,7%	66,7%	70,5%	66,2%	68,5%
Dirigeante	61,3%	70,4%	71,8%	66,9%	65,4%	69,2%	65,9%	64,5%
Educateur	60,6%	65,9%	69,1%	69,6%	65,6%	73,1%	61,7%	63,2%
Arbitre	78,0%	72,3%	76,8%	75,4%	72,8%	72,8%	78,7%	76,2%

Projets de fusion-crétion et fusion-absorption de clubs

2 dossiers reçus dans le délai imparti :

- 1 dossier de fusion-crétion avec les clubs de Saint Etienne sur Reyssouze, Pont de Vaux et Bassin Pontevallois.
Avis favorable donné lors du comité de direction donné du 23 avril 2019.
Le club se nommera Bresse Foot 01 sous réserve de validation par la ligue.
- 1 dossier de fusion-crétion avec les clubs de Montrevel et de Maronnas Jayat Béréziat.
Avis favorable donné lors du comité de direction du 26 Février 2019.
Le club se nommera Bresse Tonic FC sous réserve de validation par la ligue.

Pré projets de groupement de clubs

Tous les dossiers doivent passer impérativement par le district d'appartenance pour avis avant le 30 avril 2019.

L'homologation définitive du groupement par le Comité Directeur de la Ligue est subordonnée à la production - pour le 1er juin, au plus tard - en double exemplaire, par l'intermédiaire du District, du dossier complet.

Aucun dossier déposé à ce jour au sein du district.

Bilan des labels

Le comité de direction doit produire la liste des clubs concernés le 28 mai à la ligue pour homologation avant transfert à la LFA.

La commission ad hoc réunie le 27 Mai 2019 propose au comité de direction la labellisation des clubs dans les catégories suivantes :

- **Label Jeunes FFF**

Label espoir : St Martin du Mont, Ent. S. Val de Saône, Hautecourt, Bourg Sud, Essor Bresse Saône, Curtafond Confrançon, Dombes Bresse.

Label élite : Misérieux Trévoux.

Label excellence : Côtière Luenaz.

- Label Ecole Féminine de Football FFF

Label bronze : Ent. S. Val de Saône, Bourg Sud, Misérieux Trévoux, Côtière Luenaz.

Label argent : Essor Bresse Saône, Plastics Vallée.

Les membres du comité de direction entérinent ces propositions à l'unanimité.

Election des 8 délégués du district représentant l'instance lors des AG de la ligue pour la saison 2019/2020.

Cette élection aura lieu lors de l'AG du 21 juin 2019.

La date butoir de la réception des candidatures était fixée au 22 mai inclus.

Candidatures reçues : BERNARD Alain, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PITARD Patrick (comité de direction du district) et BOURILLON Christophe (club de Dortan).

Intervention de la commission de surveillance électorale pour préparer l'AG du district du 21 juin.

- Tirage au sort de la lettre de l'alphabet par laquelle débutera la liste des candidats aux prochaines élections des représentants du district aux AG de ligue pour la saison 2019/2020.

Tirage au sort effectué par Régis CHATEL de la lettre « V ».

- Toutes les candidatures reçues sont éligibles sauf celle de Pierre BENOIT reçue par courriel alors que les statuts stipulent un envoi par lettre recommandée. Par conséquent sa candidature n'est pas retenue.

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2019/2020

Les membres du comité de direction approuvent à l'unanimité le budget 2019/2020 qui sera présenté à l'AG du 21 juin 2019.

Vœux pour l'AG du 21 juin 2019

Conformément à l'article 12.5.2) des statuts du district, les questions doivent parvenir par voie électronique ou postale au comité de direction au moins trente jours avant la date de l'Assemblée Générale. Pour cette saison la date limite est donc fixée au 22 mai 2019 inclus.

Information de l'AS Misérieux-Trévoux

Avis de la commission de surveillance électorale : avis défavorable

Les membres du comité de direction donnent leur accord pour lire ce sujet qui est une information.

Vœu reçu de l'AS Misérieux-Trévoux

Avis de la commission de surveillance électorale : avis favorable.

Résumé

Faire jouer les matchs de coupes départementales sur le mois de février et/ou autoriser les clubs impliqués à jouer plutôt en soirée et non pas un jour férié.

Application : saison 2019/2020

Avis des membres du comité de direction : avis défavorable (8 contre – 3 abstention)

Vœu reçu de l'AS Grièges Pont de Veyle

Avis de la commission de surveillance électorale : avis défavorable.

Résumé

Demande de l'abrogation de l'article 21.3.1 des règlements du district obligeant les clubs de D1 et D2 à avoir un minimum d'équipes jeunes.

Application : saison 2019/2020

Avis des membres du comité de direction : avis défavorable car l'article 20.2.3 des règlements stipule qu'en matière de règlements, un vœu contraire à un vœu qui a été discuté et adopté par l'assemblée générale du district, ne peut pas être examiné avant l'assemblée générale qui se tiendra 3 saisons après celle s'étant prononcée (sauf circonstances exceptionnelles à apprécier par le comité de direction du district ou amendements mineurs au texte initial adopté).

Or, il s'avère que le vœu n°2 adopté à la majorité lors de la saison dernière à l'assemblée générale du 23 juin à Ambronay, retranscrit à l'article 21.3.1 des présents règlements sous l'intitulé « obligation concernant les équipes de jeunes » ne peut pas être remis en question à l'issue de sa première saison d'application.

Vœu de la commission de développement du district

Avis de la commission de surveillance électorale : avis favorable.

Résumé

Avenir/refonte des deux dernières divisions seniors du district

Application : saison 2019/2020

Fusionner la D5 et la D6, donc supprimer la D6

21.2.5) Départemental 5 (D5)

Elle se joue en deux phases, une première phase en poules de 6 par matchs aller-retour jusqu'à la trêve hivernale. Une deuxième phase se déroule après la trêve sur deux niveaux. Le premier niveau est composé de 5 poules de 6 (matchs aller-retour). Si le nombre d'équipe est inférieur à 70 équipes, il y a 4 poules de 6. Le deuxième niveau est composé de 5 poules de 8 à 10 équipes (matchs secs). Il y a 8 montées en D4 depuis le premier niveau.

Les équipes peuvent décider de jouer le samedi à condition d'en avoir fait la demande pour toute la saison au moment de l'engagement de l'équipe et d'avoir un éclairage homologué par la commission des terrains et installations sportives. L'heure officielle est fixée à 18h30. Cette heure peut être modifiée en suivant la procédure de modification d'heure d'une rencontre.

La répartition des équipes pour la première phase est géographique, en tenant compte des descendants de D4 et si possible des équipes 1 ainsi que des classements de la saison précédente. Dans la mesure du possible également, il est tenu compte des désidératas de jouer samedi ou dimanche.

En première phase, plusieurs équipes du même club sont réparties dans des poules différentes, sachant que seule l'équipe ayant le plus petit indice pourra prétendre jouer au premier niveau en deuxième phase. En deuxième phase, une seule équipe par club peut jouer au premier niveau.

Les matchs peuvent se dérouler du jeudi au lundi inclus, en suivant la procédure de modification d'heure d'une rencontre. Un joueur ne peut pas doubler sur un même week-end (du jeudi au lundi inclus) sauf s'il est vétéran.

Les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant.

Le forfait général est jugé sur la saison. Un titre de champion est décerné dans chaque poule des deux niveaux en deuxième phase.

Avis des membres du comité de direction : avis favorable à l'unanimité

Modifications des règlements

Ces modifications font suite à l'assemblée fédérale du 8 décembre 2018 et de la ligue du 15 décembre 2018 mais également à la suite de la réunion de la commission départementale du suivi des règlements.

Ces modifications pourront être complétées à la suite de l'assemblée fédérale du 8 juin 2019.

Suivi du projet des championnats jeunes proposé par la LAuRAFoot

Ce projet devrait être applicable dès la saison prochaine.

Rappel de l'article 62 du district de l'Ain : Clôture des dossiers en fin de saison

(Article 185 des règlements généraux)

« Le district doit prendre toutes les décisions réglementaires pour qu'en fin de saison aucun dossier de litige relatif aux compétitions terminées ne soit ouvert en première instance postérieurement au 1^{er} juillet ».

Engagement en coupe de France 2019/2020

Les clubs évoluant au niveau départemental doivent valider leur engagement via Footclubs avant le 15 juin 2019.

Les clubs disputant les championnats nationaux et régionaux seniors sont automatiquement inscrits.

FAFA pour la saison 2018/2019

➤ **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône (saison 3/4)
- Un dossier validé par la LFA : club du Belley CS

➤ **Chapitre « Transport »**

- Un dossier validé par la LFA : club de Culoz Grand Colombier

➤ **Chapitre « Infrastructures »**

- Dossiers en cours d'instruction au district : Leyment.
- Dossiers avec avis favorable de la ligue et transmis à la LFA : Saint Etienne sur Chalaronne et Chazey Bons.
- Dossiers validés par la LFA : Champagne en Valromey, Balan, Béon, Grolée-St Benoit, Feillens, Montrevel et St André d'Huriat, Vaux en Bugey, Dagneux, Hautecourt et Marboz

Les enveloppes véhicules et infrastructures sont consommées pour cette saison.

Suivi de la feuille de route 2018/2019

- Prise en compte de certaines actions du plan fédéral « Ambition 2020 » : en cours
- Communication et valorisation des actions sur la coupe du monde féminine 2019 : en cours
- Activation de la commission du plan de féminisation : action terminée
- Recrutement d'arbitres féminines : non débuté
- Elaborer un championnat féminin seniors plus structuré : action terminée
- Montage d'actions de sensibilisation avec le comité départemental d'handisport : action terminée
- Poursuite des réunions cantonales : en cours
- Mise en place de la seconde journée commune de l'arbitrage avec 3 autres comités sportifs : action non réalisée
- Réactivation de la commission travaillant sur l'évolution du football de demain : action terminée
- Suivi des travaux concernant l'extension du bâtiment : action terminée
- Etudier les possibilités de réduction des charges financières : action terminée
-

Missions du 24 avril 2019 au 27 mai

- 25 avril : réunion FAFA
- 26 avril : tirage des coupes de l'Ain
- 27 avril : journée des bénévoles à Paris
- 30 avril : réunion avec le FBBP01 sur le sujet des formations
- 02 mai : réunion cantonale à Montréal La Cluse (canton de Nantua)
- 02 mai : réunion de la commission prévention
- 02 et 03 mai : rencontres scolaires départementales (USEP) à Tossiat
- 04 mai : finales régionales du festival U13 F et G à Feurs (42)
- 07 mai : réunion de bureau
- 11 mai : réunion des présidents de district et ligue à Paris
- 12 mai : demi-finales des coupes de l'Ain
- 14 mai : AG du comité départemental de Sport Adapté dans les locaux du District
- 16 mai : journée de Sport Adapté à Saint Denis en Bugey
- 16 mai : réunion de la commission « coupe du monde » à la ligue
- 17 mai : réunion de la commission des finances
- 17 et 18 mai : championnat de France des pompiers à Bourg en Bresse
- 20 mai : réunion de la commission féminines
- 20 mai : réunion de la commission communication
- 21 mai : réunion de la commission des terrains
- 22 mai : réunion du groupe pilote avec la LFA et le comité national d'Ethique et du Sport
- 23 mai : réunion de la commission technique élargie
- 23 mai : tirage des rencontres du challenge départemental U11 du 16 juin à l'Eglise de Brou
- 24 mai : réunion de la commission anniversaire du district
- 25 mai : collège des présidents de districts de la LAuRAFoot
- 25 mai : remise du challenge « Petit Poucet Gambardella » à Viriat
- 27 mai : réunion du comité de direction

Date de la prochaine réunion

Mardi 11 juin 2019 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 21 H 05.